## Européenne de Biomasse investit 100 millions d'euros dans la Marne

<u>JULIE CHAUVEAU (HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/?ID=135)</u> | <u>GUILLAUME ROUSSANGE (HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/?ID=688)</u> | Le 12/07 à 14:56 | Mis à jour à 15:22



Projet d'usine de biomasse à Pomacle-Bazancourt, dans la Marne. - DR

La PME spécialiste du traitement de la biomasse va industrialiser la fabrication de ses pellets innovants en construisant une usine à Pomacle-Bazancourt, dans la Marne. 100 millions d'euros sont investis, 40 emplois directs créés.

La société Européenne de Biomasse s'apprête à annoncer la création, d'ici à 2020, d'un complexe industriel à Pomacle-Bazancourt (Marne) spécialisé dans la production de pellets et la production d'énergie. Un investissement de plus de 100 millions d'euros, porté par cette PME française spécialisée dans le traitement de la biomasse et ses partenaires, le fonds Meridiam et la Banque des Territoires, le guichet dédié aux collectivités de la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'ensemble, désigné Fica-HPCI (Filière Industrielle Champagne-Ardenne - Haut Pouvoir Calorifique pour Industriels) s'étendra sur 8 hectares. Il sera doté d'une turbine produisant 12 MW d'électricité, injectée dans le réseau Enedis, et d'une chaudière d'une puissance de près de 50 MW, qui alimentera un industriel local en vapeur, ainsi que l'usine de production de pellets.

## Pouvoir calorifique

Celle-ci consommera environ 300.000 tonnes de biomasse

(https://www.lesechos.fr/07/03/2018/lesechos.fr/0301378791948\_la-biomasse--un-marche-de-niche-qui-peine-a-accelerer.htm) par an, essentiellement des résidus locaux de bois ou de vigne, avec lesquels elle produira 120.000 tonnes de matière, dont plus de 50 % de HPCI® Black Pellet, ces granulés innovants mis au point après dix ans de R&D. Leur principal atout ? Pouvoir se substituer au fioul ou au charbon utilisés dans les chaufferies industrielles, sans modification de l'installation.

Leur traitement par haute température et haute pression leur confère un pouvoir calorifique important, ainsi que des capacités hydrophobes autorisant leur transport et leur stockage à l'extérieur, sans perte de performances. « Leur puissance s'élève à 5,3 MWh/tonne, contre 4,6 MWh/tonne pour les granulés blancs, bien connus des particuliers, ou à 2,2 MWh/tonne pour le bois », détaille Jean-Baptiste Marin, PDG (https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition\_president-directeur-general.html#xtor=SEC-3168) d'Européenne de Biomasse. L'entreprise travaille à la qualification de ce produit pour le marché des particuliers, en pleine expansion.

## Biomasse ligneuse

Au total, la création du complexe doit engendrer la création de quarante emplois directs et de 310 emplois indirects, selon le dirigeant de la PME, qui emploie une vingtaine de personnes. Celui-ci envisage également d'implanter, d'ici 2019 et sans doute sur le même site, un pilote industriel spécialisé dans la biomasse ligneuse. Européenne de Biomasse considère en effet cette première implantation comme une « tête de série », prélude à la création d'un réseau d'unités industrielles en France et en Europe. Son objectif est de faire émerger une filière de production de black pellets à l'échelle du continent.

Pour cela, elle ambitionne de construire, avec ses partenaires, plusieurs <u>usines</u> (<u>https://www.lesechos.fr/20/09/2017/LesEchos/22533-354-ECH\_saint-denis-passe-a-la-biomasse.htm</u>) d'une capacité équivalente de l'usine marnaise en France, puis en Europe,

où une dizaine d'usines pourraient voir le jour d'ici dix ans. A Pomacle-Bazancourt, Les travaux débuteront cet automne.

En 2017, selon Propellet, la fédération des fabricants et distributeurs de granulés, en 2017, le cap des 800.000 foyers se chauffant avec des pellets a été franchi, un chiffre qui a doublé en quatre ans. La même année, la production a atteint 1,3 million de tonnes, 18 % de plus qu'en 2016.

Guillaume Roussange

Correspondant à Amiens

@juliechauveau (https://twitter.com/juliechauveau)